



HAL
open science

Aux origines de l'architecture monastique du règne de Charlemagne : les éventuels antécédents du cloître à galeries

Jean-Pierre Caillet

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Caillet. Aux origines de l'architecture monastique du règne de Charlemagne : les éventuels antécédents du cloître à galeries. Charlemagne : les temps, les espaces, les hommes. Construction et déconstruction d'un règne (R. Grosse, M. Sot éd.), pp.455 - 475, 2018, 10.1484/m.hama-eb.5.114725 . hal-03849886

HAL Id: hal-03849886

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03849886>

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Pierre CAILLET

AUX ORIGINES DE L'ARCHITECTURE MONASTIQUE DU RÈGNE DE CHARLEMAGNE : LES ÉVENTUELS ANTÉCÉDENTS DU CLOÎTRE À GALERIES

En tant que composante pour ainsi dire obligée de tout complexe monastique du Moyen Âge central, le cloître à galeries constitue une formule architecturale d'importance absolument majeure. Il était donc naturel que l'on s'intéresse de bonne heure au problème de sa genèse : et de fait, il faut remonter au milieu du XIX^e siècle pour trouver, de la part d'Albert Lenoir et d'Eugène Viollet-le-Duc, les premières propositions à ce sujet¹. Je ne les reprendrai pas ici, dans la mesure où elles ont, ainsi que d'autres bien plus récemment émises, été intégrées – et discutées – dans les travaux de Rolf Legler, qui ont le plus fortement marqué la recherche en ce domaine dans les dernières décennies. C'est donc de ce stade que je repartirai, en rappelant brièvement la position de Legler. Dans sa thèse principalement, publiée en 1989, ainsi que dans plusieurs articles parus entre 1990 et 2004², celui-ci a insisté sur la définition formelle d'un système dans lequel les quatre galeries, ouvrant d'une part sur une cour par une série d'arcades retombant sur un muret, s'adossent d'autre part au long côté de l'église et de plusieurs bâtiments conventuels, le tout constituant un sous-ensemble bien séparé des autres unités du complexe : ainsi se trouve ménagé un quadrilatère à usage exclusif des religieux, distinct des unités à destination économique ou d'accueil des gens extérieurs à la communauté, et non accessible à ces derniers. Dans l'esprit de Legler, donc, cette définition formelle se double d'un aspect fonctionnel non moins capital, les deux ayant été dès l'origine indissolublement liés. Et selon lui, c'est la révision de la règle bénédictine par Benoît d'Aniane, promulguée au

1 A. Lenoir, *Architecture monastique*, t. I, Paris, 1852, s.v. « cloître » ; E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. III, Paris, 1858, s.v. « cloître ». – Toutes les photographies illustrant cet article sont de l'auteur.

2 R. Legler, *Der Kreuzgang. Ein Bautypus des Mittelalters*, Francfort-sur-le-Main, Berne, New York et Paris, 1989 ; *id.*, « Der mittelalterliche Kreuzgang. Prolegomena zur Begriffsbestimmung eines Bautypus », in *Das Münster*, 43, 1990, p. 151-158 ; *id.*, *Kreuzgänge: Orte der Meditation*, Cologne, 1995 ; *id.*, « Problem mit einem Phantom oder: seit wann gibt es einen Kreuzgang in der abendländischen Architektur? », dans H. R. Sennhauser (éd.), *Wohn- und Wirtschaftsbauten frühmittelalterlicher Klöster. Symposium 1995 in Zurzach und Müstair*, Zurich, 1996, p. 85-89 ; *id.*, « Der abendländische Klosterkreuzgang – Erfindung oder Tradition », dans P. K. Klein (éd.), *Der mittelalterliche Kreuzgang. Architektur, Funktion und Programm*, Ratisbonne, 2004, p. 66-79.

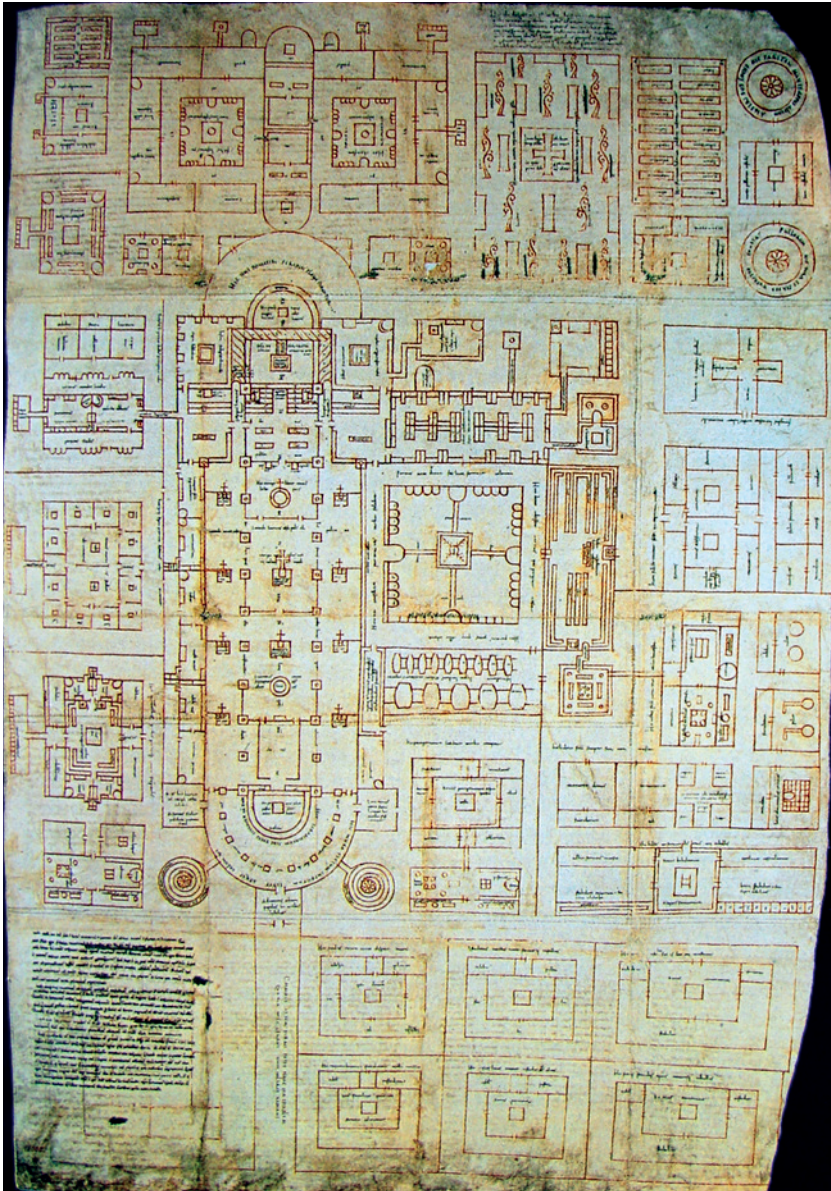


Fig. 1 : Plan de Saint-Gall (Saint-Gall, Stiftsbibliothek).

concile d'Inden/Aix-la-Chapelle 817, qui en aurait directement conditionné la mise au point ; cela se serait traduit presque simultanément dans le célèbre plan de

Saint-Gall (fig. 1), que Walter Horn avait précisément considéré comme la copie d'un original préparé pour le concile d'Inden³ (ce qu'a contesté ensuite Werner Jacobsen⁴). Ces faits se situent évidemment au début du règne de Louis le Pieux, mais on sait que Benoît d'Aniane avait dès les dernières années du VIII^e siècle expérimenté sa règle dans le monastère septimanien qu'il avait fondé, et à partir duquel il devait très vite être appelé à réformer d'autres établissements, notamment en Aquitaine alors que Louis y régnait sous la tutelle de son père. C'est donc dans le sillage immédiat d'un mouvement engagé du temps de Charlemagne que Legler situe l'émergence de la formule architecturale dont il est ici question ; et d'ailleurs, il est vrai que les premières attestations en apparaissent dès le règne du grand souverain à Müstair et à Lorsch (fig. 2a-b) ; mais aucun antécédent n'aurait préparé la voie. Ce point de vue a été mis en cause par Beat Brenk et Werner Jacobsen ainsi que par moi-même dans des articles parus de 2002 à 2004, et développant des argumentations assez complémentaires⁵. Je m'attacherai ci-après à en donner une synthèse.

En premier lieu, il faut reconsidérer le problème d'une éventuelle filiation de l'*atrium* des basiliques paléochrétiennes. À l'encontre du rejet catégorique opposé par Legler à cette hypothèse formulée très anciennement déjà, j'ai fait valoir plusieurs remarques⁶. Quant à l'implantation d'abord, et tout en admettant que le positionnement dans l'axe de l'église était le plus courant, on doit noter plusieurs cas d'*atrium* au flanc de cette dernière. Ainsi notamment dans le complexe cimétériel dit « aux deux lauriers » à Rome⁷, dans l'ensemble ecclésial suburbain de Concordia en Italie septentrionale⁸, ou dans le groupe épiscopal de Genève⁹ (fig. 3a-c). En second lieu, les *atria* paléochrétiens présentaient déjà, comme les cloîtres médiévaux, un système de séparation avec la cour : cela au moyen de barrières ou dalles de chancel, intercalées entre les supports au soutien du couvrement en appentis ; on le vérifie souvent, en fouille, par les rainures d'encastrement de ces chancels ; et un texte de Paulin de Nole relatif à l'*atrium* du complexe qu'il avait

3 W. Horn et E. Born, *The Plan of St. Gall. A Study of the Architecture, Economy of Life in a Paradigmatic Carolingian Monastery*, 3 vol., Berkeley, Los Angeles et Londres, 1979.

4 Voir, en dernier lieu, W. Jacobsen, « Der St. Galler Klosterplan – 300 Jahre Forschung », dans P. Ochsenein et K. Schmuki (éd.), *Studien zum St. Galler Klosterplan II*, Saint-Gall, 2002, p. 13-56.

5 B. Brenk, « Zum Problem der Vierflügelanlage (Clastrum) in frühchristlichen und frühmittelalterlichen Klöstern », dans Ochsenein et Schmuki (éd.), *Studien*, cité n. 4, p. 185-215 ; W. Jacobsen, « Die Anfänge des abendländischen Kreuzgangs », dans Klein (éd.), *Der mittelalterliche Kreuzgang*, cité n. 2, p. 37-56 ; J.-P. Caillet, « Atrium, péristyle et cloître : des réalités si diverses ? », *ibid.*, p. 57-65.

6 J.-P. Caillet, « Atrium, péristyle et cloître », cité n. 5, p. 56-62, 64-65.

7 J. Guyon, *Le cimetière aux deux lauriers. Recherches sur les catacombes romaines*, Rome, 1987, p. 219-230.

8 Notice de L. Bertacchi dans *Da Aquileia a Venezia*, Milan, 1980, p. 310-327 ; et observations de G. Cantino Wataghin, « Le basiliche doppie paleocristiane nell'Italia settentrionale : la documentazione archeologica », dans *Antiquité tardive*, 4, 1996, p. 120.

9 Ch. Bonnet, « Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993) », dans *Cahiers d'archéologie genevoise*, 1, 1993, p. 22-69.

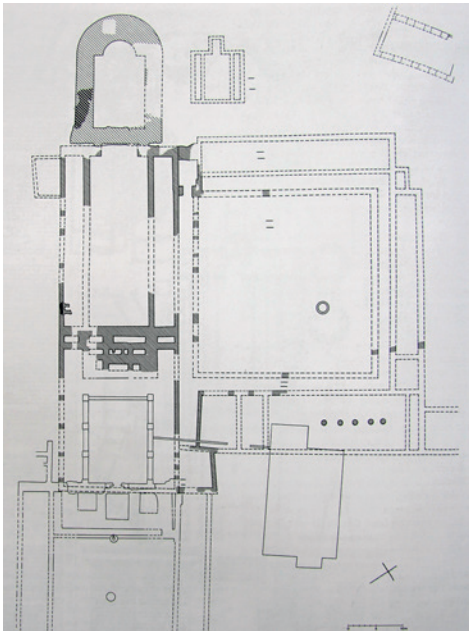
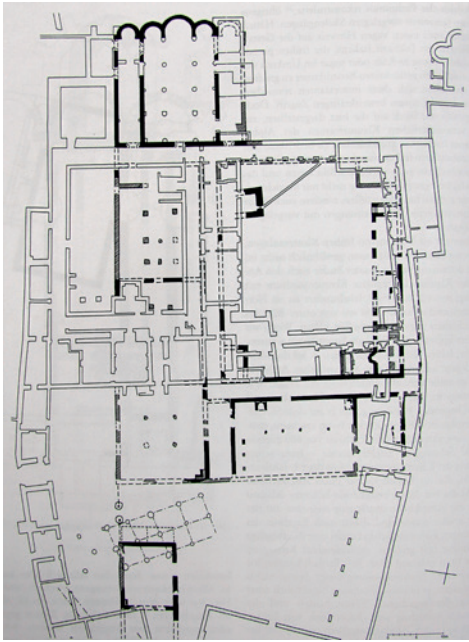


Fig. 2a-b: Complexes de Müstair (d'après H. R. Sennhauser) et de Lorsch (d'après F. Behm).

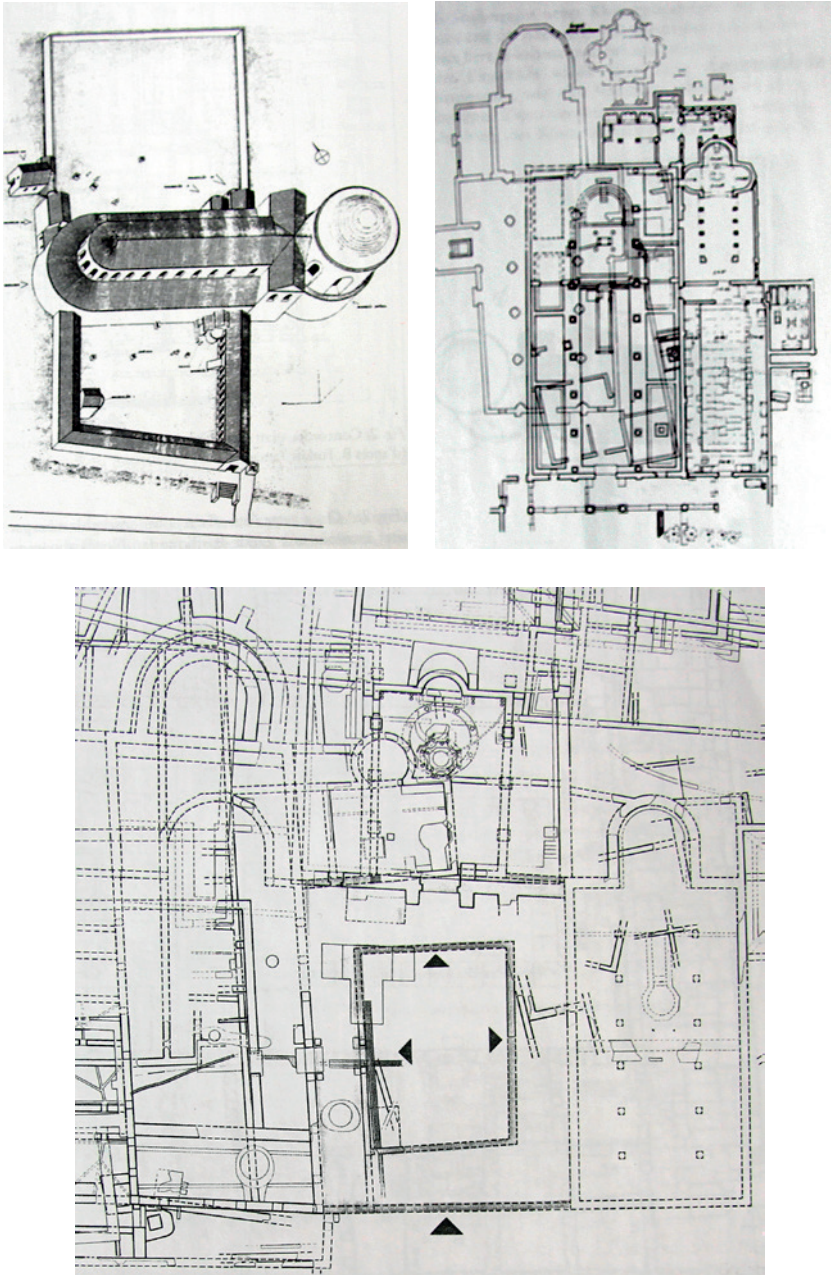


Fig. 3a-c: Complexes « des deux lauriers » à Rome (D'après J. Guyon/G. Cardì), de Concordia (d'après B. Forlati Tamaro et G. dei Fogolari) et de Genève (d'après Ch. Bonnet).

fondé à Cimitile le confirme sans ambiguïté¹⁰. En troisième lieu, il importe également de relever que l'*atrium* ne constituait pas une simple aire de transition entre le cadre de la vie profane et l'espace sacré de l'église. Il pouvait aussi être perçu comme le véritable cœur du complexe, cantonné par les autres unités de celui-ci (dont l'église elle-même) : c'est ce que l'on peut aujourd'hui encore observer à Poreč en Istrie, où l'église, le baptistère et le bâtiment incluant la salle d'audience épiscopale jouxtent respectivement trois des côtés de l'*atrium*¹¹ (fig. 4) ; et il faut encore revenir ici au témoignage de Paulin de Nole, qui soulignait que l'*atrium* de Cimitile, « uni à trois basiliques, s'ouvrait à toutes »¹². C'est donc bien un rôle distributif de ce dispositif qui se trouve établi. Cela serait encore susceptible d'être étayé par ce qui apparaît sur un plan en date de 1608 de l'ensemble Saint-Laurent de Milan (fig. 5). En publiant ce plan en 1973, Jean-Charles Picard¹³ a en effet attiré l'attention sur la série des pièces contiguës aux portiques nord, sud et l'ouest de l'*atrium* précédant l'église tétraconque. Il s'agissait manifestement d'implantations postérieures à l'état initial, et l'hypothèse la plus plausible est que ces pièces étaient à l'usage (d'habitation sans doute) des clercs desservant le sanctuaire ; d'ailleurs, on sait que, postérieurement aux modifications opérées au XVII^e siècle, les chanoines ont conservé leurs logis dans ce secteur : on a donc très vraisemblablement eu affaire, et dès le haut Moyen Âge peut-être, à une utilisation « claustrale » de cet *atrium*.

Enfin, j'ai particulièrement insisté sur ce que l'on pouvait inférer de l'exemple de l'abbaye de Fulda¹⁴ (fig. 6). On doit surtout s'y arrêter aux termes de la discussion développée sous l'abbatiate d'Eigil (817-822) au sujet, justement, de l'implantation du nouveau cloître : il y est explicitement stipulé que celui-ci (désigné par le mot *claustrum*), plutôt que de trouver place au flanc de l'église suivant un usage déjà bien attesté, peut être établi à l'ouest de l'église, *romano more* alors ; c'est d'ailleurs cette seconde solution qui devait prévaloir. Beat Brenk a relevé que ce n'était pas à la disposition de l'*atrium* par rapport à la basilique Saint-Pierre qu'il avait ainsi été fait référence (puisque cet *atrium* se trouvait à l'est de la basilique en question), mais au

10 Paulin de Nole, *Carmina*, 28, 28-52, éd. F. Dolveck, Turnhout, 2015 (*Corpus Christianorum. Series Latina*, 21), p. 292-293.

11 A. R. Terry, *The Architecture and Architectural Sculpture of the Sixth-Century Eufrasius Cathedral Complex at Poreč*, Ann Arbor, 1995 ; et pour les récentes investigations sur la salle d'audience épiscopale, I. Matejčić, « The Episcopal Palace at Poreč – Results of Recent Exploration and Restoration », dans *Hortus Artium Medievalium*, 1, 1995, p. 84-89.

12 Paulin de Nole, *Carmina*, 28, 28-52, éd. Dolveck, cité n. 10, p. 292-293.

13 J.-Ch. Picard, « Le quadriportique de Saint-Laurent de Milan », dans *Mélanges de l'École française de Rome*, 85, 1973, p. 691-712 (réimpr. dans *id., Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire*, Rome, 1998, p. 31-52).

14 F. Oswald *e.a.* (éd.), *Vorromanische Kirchenbauten. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*, t. I, Munich, 1966, p. 84-87, et W. Jacobsen *e.a.* (éd.), *Vorromanische Kirchenbauten. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen. Nachtragsband*, Munich, 1991, p. 132-133. Pour le texte dont il est question plus loin (Candidus, *Vita Eigilis...*), voir l'édition de G. Waitz dans MGH. *Scriptores*, t. 15, Hanovre, 1887, p. 221-222, 231.

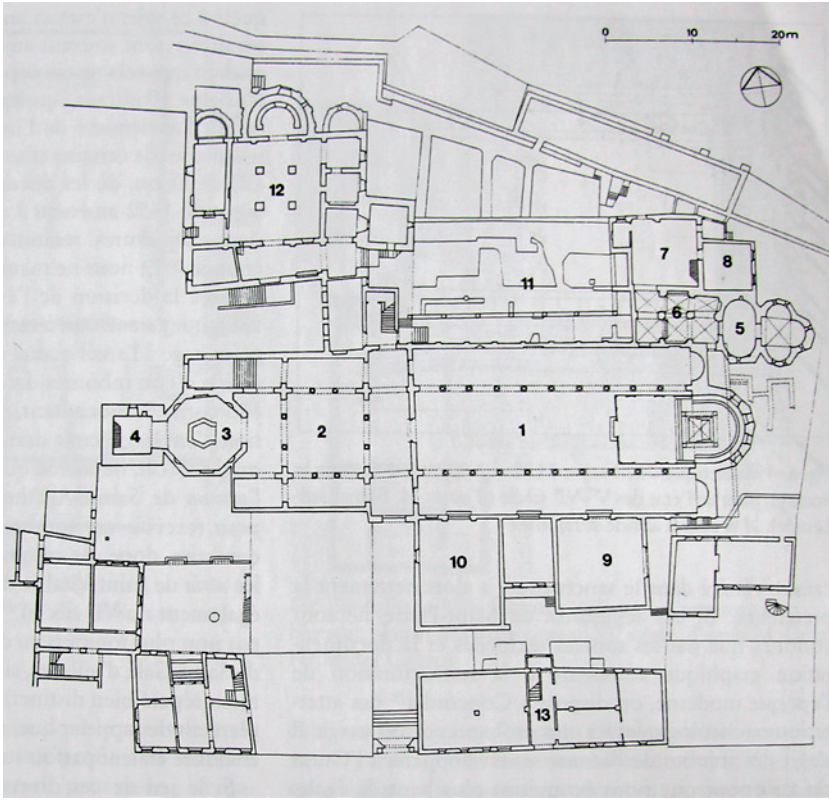


Fig. 4 : Complexe de Poreč (d'après M. Prelog).

positionnement du corps de Pierre dans l'abside occidentale ; et de fait, le *claustrum* de Fulda devait jouxter l'hémicycle occidental abritant, de même, les restes de saint Boniface¹⁵. Pour autant, il ne m'apparaît pas exclu non plus que, simultanément, les clercs de Fulda aient aussi eu en l'esprit la disposition axiale du prestigieux modèle romain. De toute manière, l'enseignement essentiel de ce cas semble devoir être que, jusqu'en pleine époque carolingienne, le positionnement latéral du cloître n'allait pas automatiquement de soi ; et que l'agencement le plus courant dans les complexes paléochrétiens avec *atrium* devant la basilique était encore susceptible, à l'occasion du moins, de se voir préféré. Cette hésitation quant au parti général, venant s'adjoindre aux analogies formelles et fonctionnelles évoquées plus haut, m'amène donc à ne pas nier purement et simplement tout lien entre *atrium* et cloître.

¹⁵ Brenk, « Zum Problem der Vierflügelanlage », cité n. 5, p. 189.

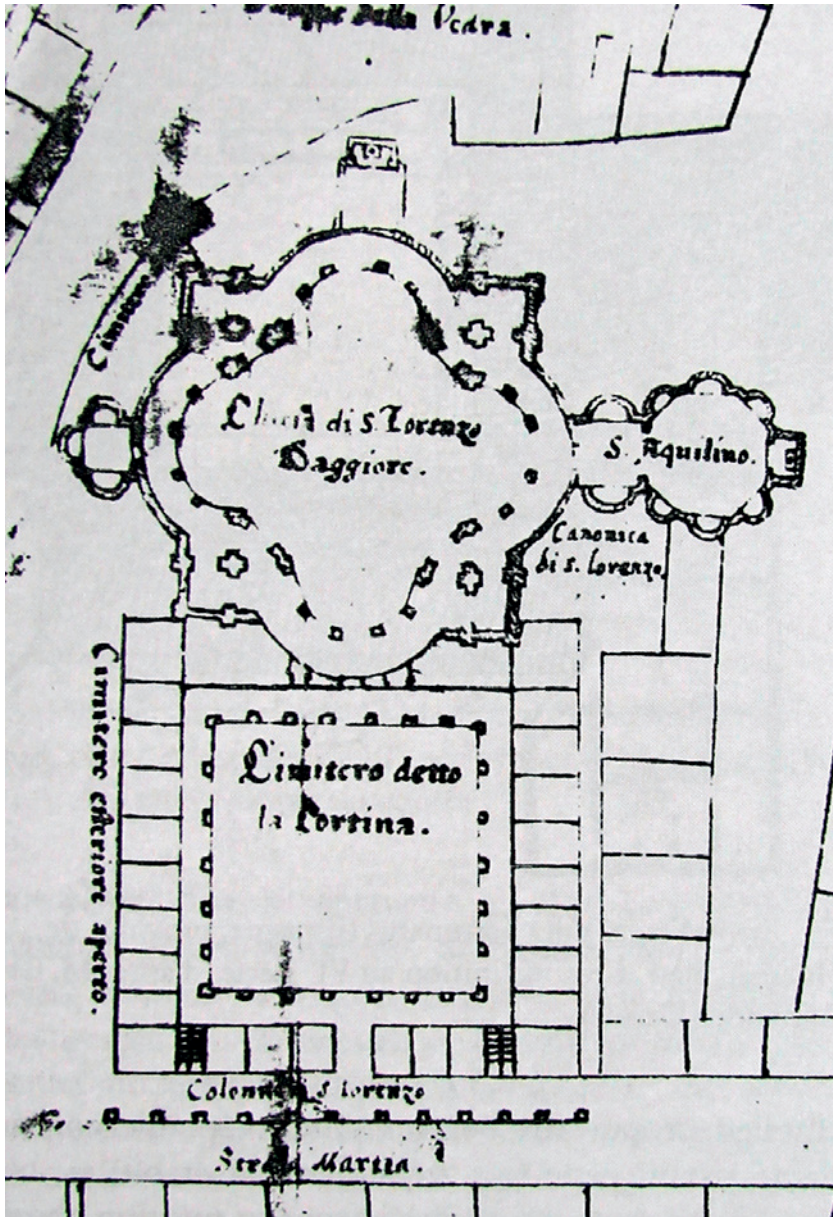


Fig. 5: Complexe de Saint-Laurent de Milan, plan de 1608 (Milan, Archivio arcivescovile).

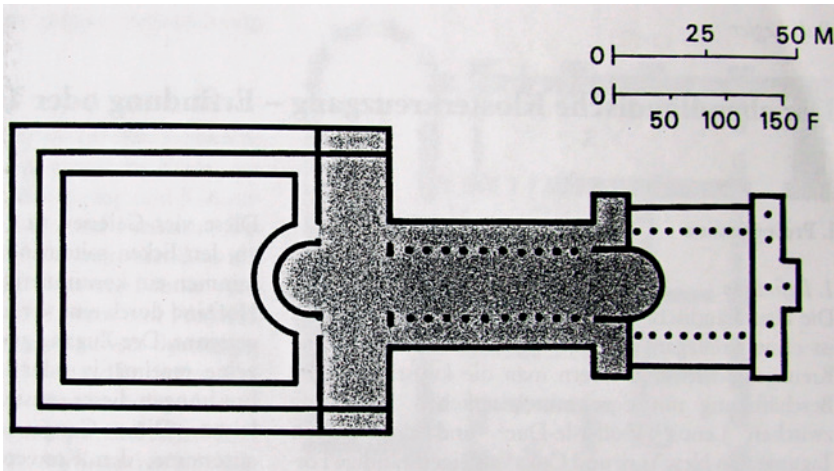


Fig. 6 : Complexe de Fulda (d'après J. Hubert).

Le deuxième volet de l'argumentation que j'entends produire ici reprend l'essentiel de ce qu'a spécifiquement développé Beat Brenk¹⁶. Il s'agit d'abord de l'attestation, en milieu syro-palestinien des V^e-VI^e siècles, de plusieurs cas de complexes offrant des aspects singulièrement annonciateurs de la formule « classique » du cloître médiéval. Dans certains de ces exemples, comme Id-Dêr ou Rehovot¹⁷ (fig. 7a-b), on est certes encore en présence d'une cour dans l'axe de l'église, à l'ouest de celle-ci ; mais il apparaît bien clairement que la fonction de ce dispositif était de desservir une série d'unités à l'usage des clercs. À cet égard, la fermeture quasi totale des murs circonscrivant l'ensemble suggère bien un souci de protection envers ce qui correspondait aux nécessités des relations avec le monde extérieur. On retrouve ces mêmes caractères dans des complexes comme ceux de Bir el-Qutt et Umm-es-Surab¹⁸ (fig. 8a-b), mais avec un agencement dans lequel la cour à portiques se trouve, cette fois, au flanc de l'église. Et dans le cas d'Umm-es-Surab, tout particulièrement, on est en mesure d'avoir une vision globale de ce qui s'implantait au sud, à l'ouest et à l'est du sous-ensemble constitué par l'église, la cour à portiques et les unités immédiatement adjacentes à cette dernière (fig. 9) : une enceinte quadrangulaire d'environ 50 × 75 m enfermait plusieurs cours, ainsi que divers bâtiments dans lesquels on a pu reconnaître, de manière plus ou moins conjecturale, un local de portier, un logis de

¹⁶ *Ibid.*, p. 190-200.

¹⁷ Pour Id-Dêr, H. C. Butler, *Early Churches in Syria. 4th to 7th Centuries*, Princeton, 1929, p. 85-87 ; pour Rehovot, Y. Tsafir e.a., *Excavations at Rehovot-in-the-Negev*, t. I : *The Northern Church*, Jérusalem, 1988.

¹⁸ Pour Bir el-Qutt, V. Corbo, *Gli scavi di Kh. Siyar el-Ghanam (Campo dei Pastori) e i monasteri dei dintorni*, Rome, 1955 ; pour Umm-es-Surab, Butler, *Early Churches in Syria*, cite n. 17, p. 85-87.

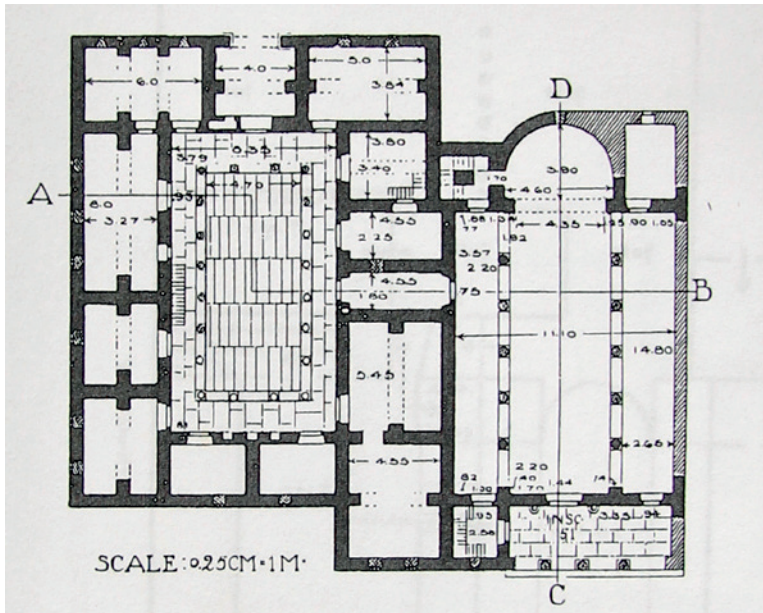
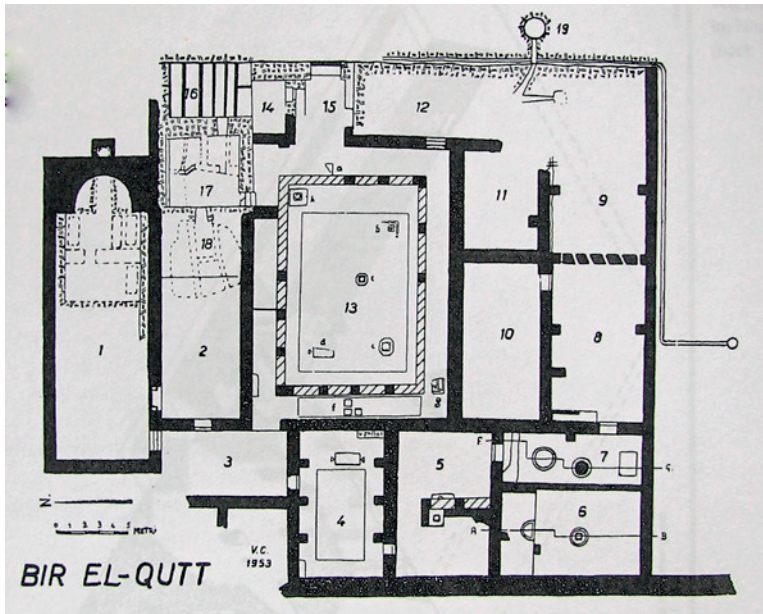


Fig. 8a-b: Complexes de Bir el-Qutt (d'après V. Corbo) et d'Umm-es-Surab (d'après H. Butler).

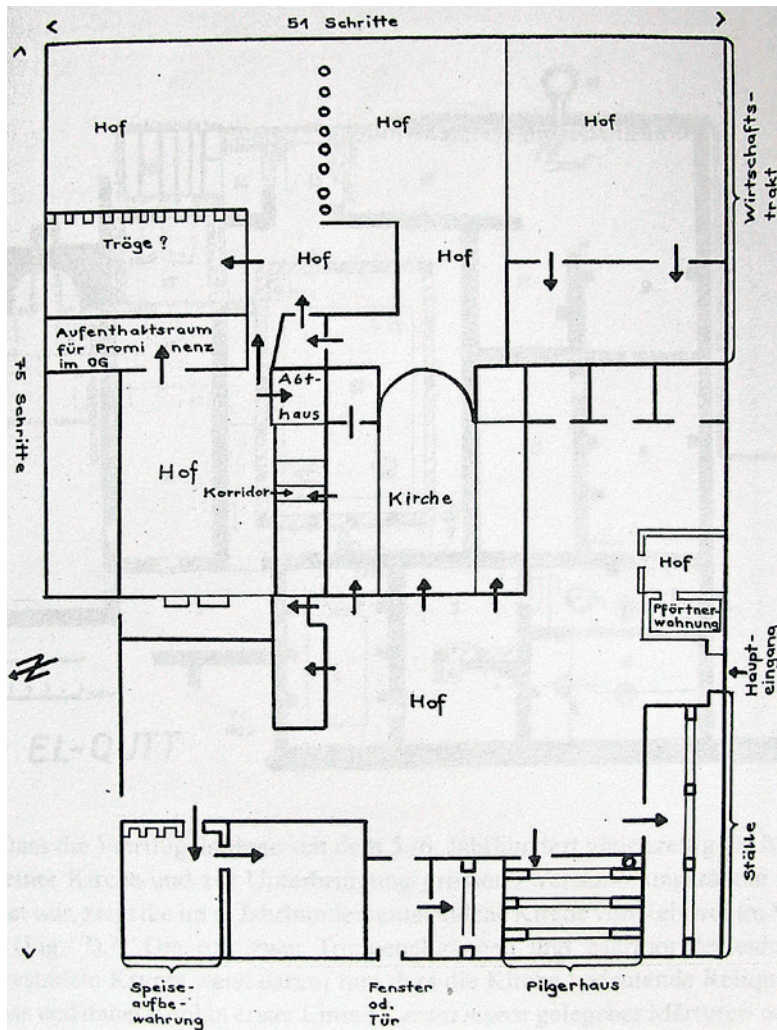


Fig. 9 : Complexe d'Umm-es-Surab, restitution des communications (d'après B. Brenk).

visiteurs ou pèlerins, une réserve de denrées, une étable; un ensemble, donc, qui n'est pas sans évoquer ce que montre le plan de Saint-Gall, avec en particulier l'implantation des unités à caractère plus purement utilitaire – ou d'accueil – en périphérie.

Tout en admettant cette analogie, Rolf Legler¹⁹ a cependant maintenu son objection à l'impact d'antécédents orientaux de cette nature, dans la mesure où

19 Legler, « Der abendländische Klosterkreuzgang », cité n. 2, p. 67 n. 5, p. 70 n. 19.

rien de semblable n'était attesté en Occident avant le IX^e siècle. Il a d'ailleurs voulu étayer cette objection en renvoyant à plusieurs cas gaulois, ibériques et irlandais témoignant, selon lui, de l'adoption du système de la laure, initié en Égypte aux III^e-IV^e siècles. Mais on peut aussitôt rétorquer que le système en question – avec église et réfectoire isolés au centre d'une enceinte à laquelle s'adossent les cellules des moines – n'est en fait illustré à ce jour que par quelques rares exemples en Occident. Certes, le nombre très réduit de monastères fouillés, au regard des centaines de fondations dont les textes font état, peut expliquer que l'on n'en ait pas davantage de témoignages concrets. Mais la même infime proportion d'explorations archéologiques peut également être la cause de ce que l'on ne dispose pas encore d'exemples de cloîtres à galeries d'époque pré- ou proto-carolingienne.

Toutefois, quelques cas ne manquent pas de s'offrir. Ainsi, Beat Brenk et Werner Jacobsen ont tous deux fait valoir que, dès le milieu du VIII^e siècle, le complexe de Reichenau-Mittelzell (fig. 10a) était pourvu d'un cloître à galeries desservant plusieurs bâtiments au flanc nord de l'église ; ces unités étaient alors bâties de pierre, mais il est bien possible que l'on ait eu affaire à un agencement en bois de cet ordre dès la fondation du monastère, soit dans les années 720²⁰. Il semble qu'à Lorsch aussi, l'Altenmünster (St. Peter auf der Kreuzwiese) ait présenté un même dispositif, au nord de l'église à nouveau, dans les années 760-764²¹ (fig. 10b). Et si l'on se déplace en milieu méditerranéen, il n'est pas non plus exclu que certains exemples comparables puissent aussi être antérieurs à 800 : c'est une éventualité qu'a envisagée à très juste titre Werner Jacobsen pour les deux monastères sous le vocable Saint-Étienne, respectivement à l'ouest et au sud de Saint-Pierre de Rome, comme on le voit sur le plan d'Alfarano²² (fig. 11a) ; et Miljenko Jurković et moi-même n'en avons pas écarté l'hypothèse, au moins, pour le complexe de Velika Gospa en Istrie (fig. 11b), dont nous avons repris la fouille à partir de 1995²³.

20 Brenk, « Zum Problem der Vierflügelanlage », cité n. 5, p. 200-201, et Jacobsen, « Die Anfänge », cité n. 5, p. 49, d'après notamment A. Zettler, *Die frühen Klosterbauten der Reichenau*, Sigmaringen, 1988, p. 167-174. Werner Jacobsen a également invoqué l'exemple de Herrenchiemsee ; je ne le reprends pas ici cependant car si, dès le VIII^e siècle, les bâtiments y adoptaient bien une implantation en quadrilatère au flanc de l'église, les galeries de liaison n'y ont été adjointes que plus tard.

21 Brenk, « Zum Problem der Vierflügelanlage », cité n. 5, p. 202. Voir aussi, pour cet exemple, Oswald *e.a.*, *Vörromanische Kirchenbauten*, cité n. 14, t. I, p. 181-182.

22 Jacobsen, « Die Anfänge », cité n. 5, p. 44-47. Voir également, pour ces autres cas, S. De Blaauw, *Cultus et decor. Liturgia e architettura nella Roma tardoantica e medievale. Basilica Salvatoris, Sanctae Mariae, Sancti Petri*, t. II, Rome, 1994, p. 517-518.

23 M. Jurković et J.-P. Caillet, *Velika Gospa près de Bale (Istrie)*, t. I-II, Zagreb, 2007-2009 (dont en particulier « le complexe monastique », t. I, p. 52-54. Nous avons proposé là de mettre cette implantation en rapport avec les décisions du concile d'Inden ; mais en fait, si les galeries sont contemporaines de la phase I de l'église, et si les chapiteaux des colonnades de cette dernière sont bien attribuables aux dernières décennies du VIII^e siècle, le cloître en question serait lui aussi antérieur à 800. Une fouille complémentaire dans cette zone sera évidemment nécessaire pour le confirmer.

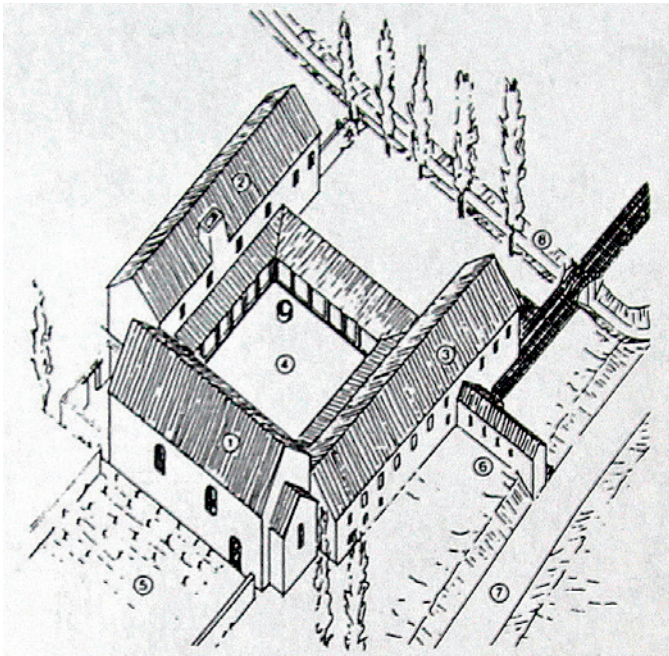
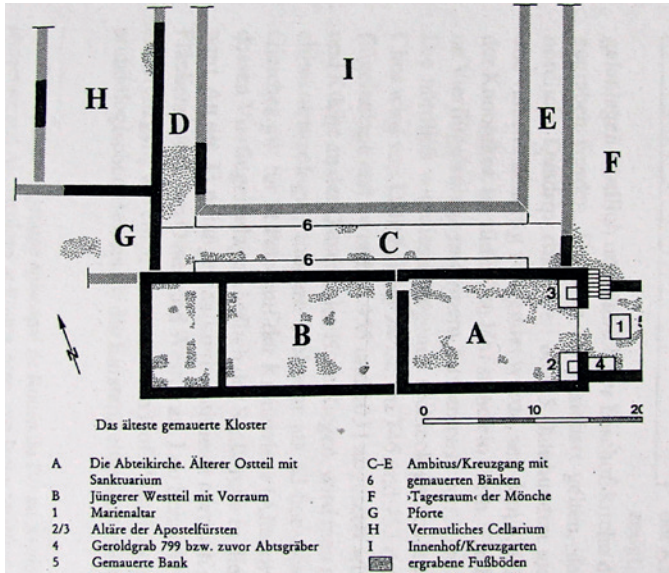


Fig. 10a-b: Complexes de Reichenau-Mittelzell (plan d'après A. Zettler et E. Reisser) et de St. Peter auf der Kreuzwiese à Lorsch (restitution en élévation d'après F. Behn et B. Brenk).

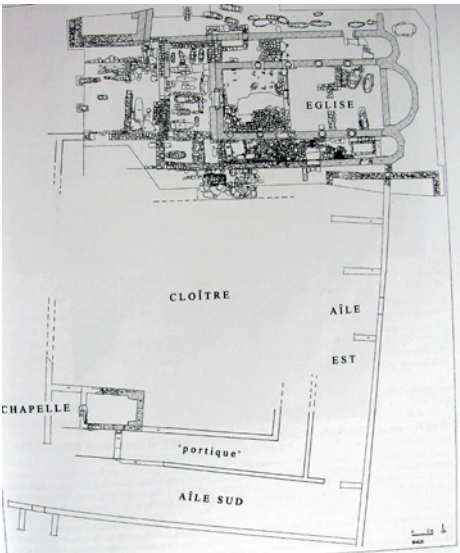
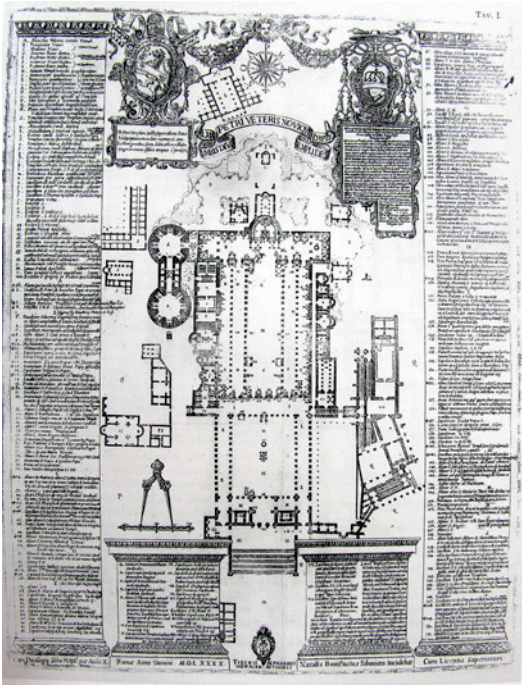


Fig. 11a-b : Complexes du Vatican (plan d'Alfarano, 1590) et de Velika Gospa près de Bale (d'après M. Jurković et J.-P. Caillet).

On pourrait même remonter sensiblement plus haut en prenant en compte, comme l'a fait Beat Brenk²⁴, l'exemple du groupe cathédral de Rouen tel qu'a proposé de le restituer Jacques Le Maho pour ses premières phases²⁵ (fig. 12a-b). En effet, il apparaît que l'église septentrionale de ce complexe a comporté à son flanc nord un quadriportique de bois puis de pierre, desservant plusieurs bâtiments dont l'un a dû présenter (en un deuxième temps, du moins) deux niveaux : Jacques Le Maho a songé à un chauffoir, surmonté d'un dortoir, et mis l'ensemble en rapport avec l'organisation du corps canonial par l'archevêque Rémy (755-770) ; mais il n'a pas exclu que les débuts de cet aménagement à l'usage des clercs soient encore antérieurs. En tout cas, et indépendamment de cette chronologie très haute, l'exemple rouennais offre l'intérêt de montrer que le système du cloître à galeries est apparu de bonne heure en contexte cathédral, tout aussi bien que dans les monastères.

J'en viens à présent au troisième volet de mon propos, relatif à la mise à profit des structures d'anciennes *villae* d'époque romaine plus ou moins tardive. Ce sont cette fois Werner Jacobsen et moi-même qui avons développé cet aspect²⁶. Notre collègue allemand s'est essentiellement appuyé sur le cas de Pfalzel²⁷ (fig. 13), à proximité de Trèves, où il est attesté que la noble dame franque Adèle a obtenu vers 700 la concession des bâtiments d'une grande *villa* du IV^e siècle, pour y établir un couvent féminin. Les fouilles ont révélé que les composantes principales de cette *villa* étaient organisées autour d'une cour quadrangulaire à péristyle, et que les religieuses ont aménagé leur chapelle dans les unités attenantes à l'angle nord-est de ce dernier, réutilisant par ailleurs d'autres pièces pour leurs divers usages. Il est probable qu'une partie des bâtiments du complexe du IV^e siècle se trouvaient passablement ruinés, lors de l'installation du couvent ; du moins, certains étaient-ils encore suffisamment en état pour être réutilisés : ainsi ce qui servit pour la chapelle même, et manifestement aussi les galeries cantonnant la cour.

Pour ma part, j'ai attiré l'attention sur l'exemple de Mienne-Marboué, dans le Centre-Ouest de la France²⁸ (fig. 14). On a là de nouveau affaire à une *villa* dont

24 B. Brenk, « Zum Problem der Vierflügelanlage », cité n. 5, p. 202.

25 J. Le Maho, « Le groupe épiscopal de Rouen du IV^e au X^e siècle », dans J. Stratford (éd.), *Medieval Art, Architecture and Archaeology at Rouen*, Londres, 1992, p. 20-30 ; *id.*, notice sur Rouen dans J.-Ch. Picard (éd.), *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, 1994, en particulier p. 331-333.

26 Jacobsen, « Die Anfänge », cité n. 5, p. 50-55 ; Caillet, « Atrium, péristyle et cloître », cité n. 5, p. 62-63.

27 H. Cüppers, s.v. « Pfalzel » dans *Führer zu vor- und frühgeschichtlichen Denkmälern*, t. 32, Mayence, 1977, p. 278-290 ; et plus récemment F.-J. Heyen, *Das Erzbistum Trier*, t. X : *Das St. Marien-Stift in (Trier-)Pfalzel*, Berlin et New York, 2005 (*Germania Sacra. Neue Folge*, 43), en particulier p. 102-105 (avec fig. 2-4, p. 15-18).

28 Notice de M. Blanchard-Lemée dans *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. II : *Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996, p. 96-97.

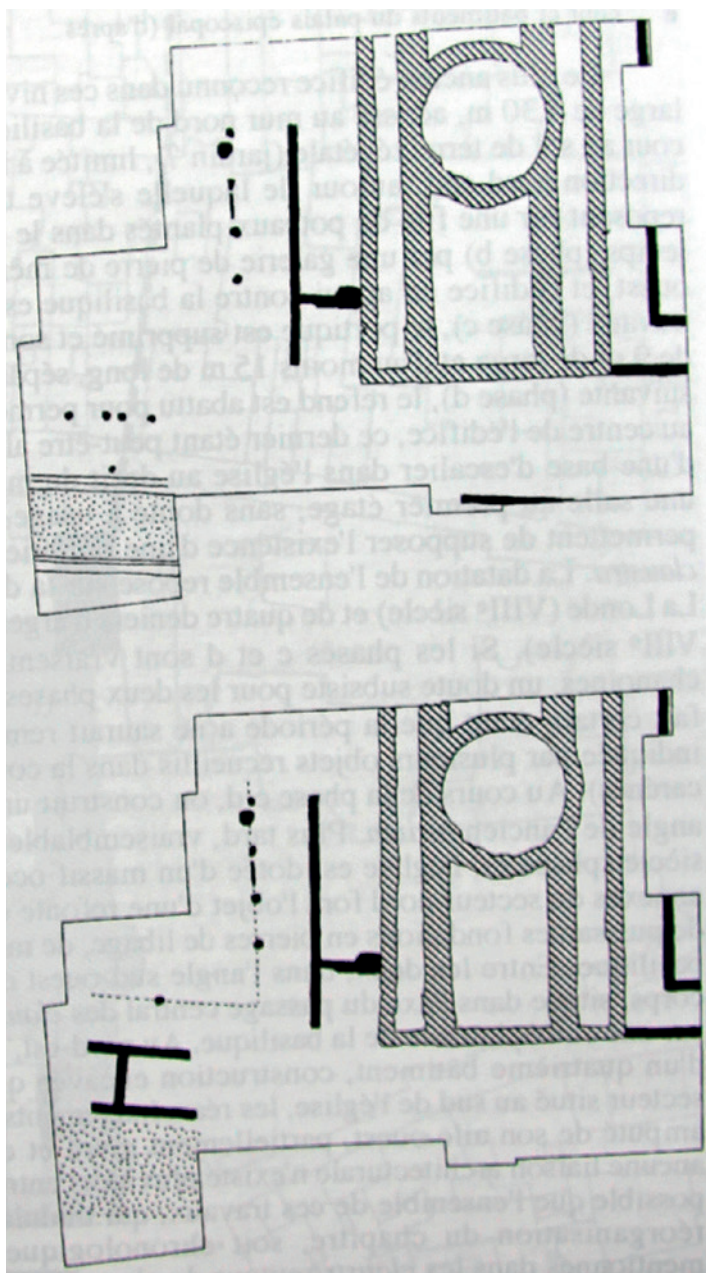


Fig. 12a-b: Rouen, basilique nord du groupe épiscopal haut-médiéval, avec ses abords septentrionaux. Phases 1 et 2 (d'après J. Le Maho).

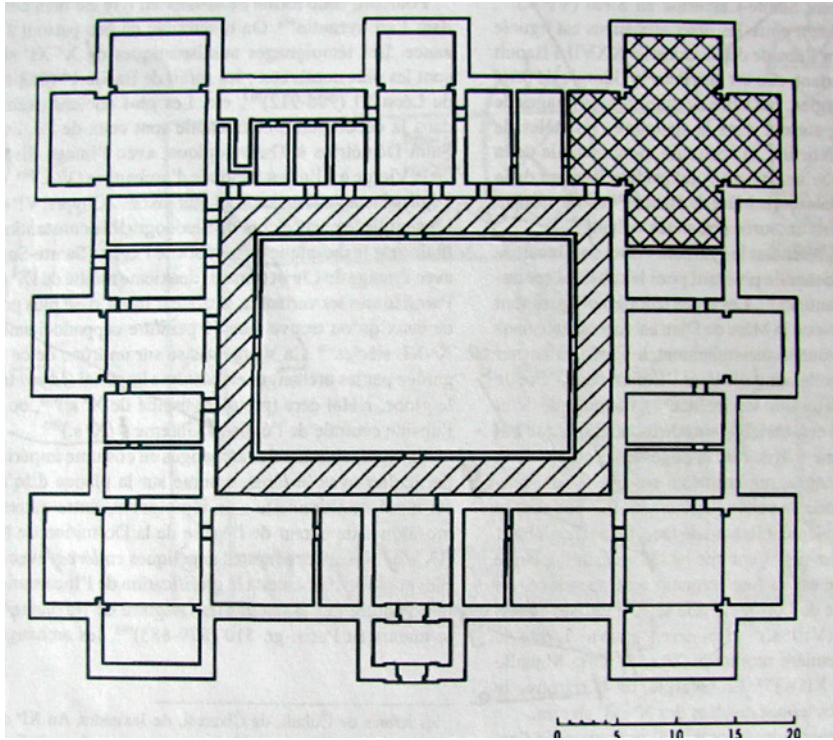


Fig. 13 : Complexe de Pfalzel (d'après F.-J. Hagen et H. J. Becker).

les composantes se distribuent autour d'une cour quadrangulaire. Dès le v^e ou vi^e siècle semble-t-il, l'une des pièces du côté ouest a été pourvue d'un nouveau pavement de mosaïque et dotée d'une abside ; on y a en outre retrouvé des colonnettes et chapiteaux de format pouvant correspondre aux éléments d'un *ciborium* : l'éventualité de l'aménagement d'une chapelle peut donc assez sérieusement être envisagée.

L'autre cas auquel je me suis attaché est celui de la *Villa Fortunatus*, en province de Huesca dans le Nord-Est de l'Espagne²⁹ (fig. 15). Il y apparaît que, dans un ensemble encore organisé autour d'une cour à péristyle quadrangulaire, l'unité majeure (peut-être un *triclinium* ?) attenante à l'angle sud-ouest a pu être, dès les environs de 400, aménagée en oratoire, avec une sorte de crypte susceptible d'avoir reçu des reliques ; on a encore recueilli, pour cette période au moins, des



²⁹ Cas sur lequel est revenue, plus récemment, A. Chavarría Arnau, *El final de las villae en Hispania (siglos IV-VII D.C.)*, Turnhout, 2007, en particulier p. 146, 192-195.

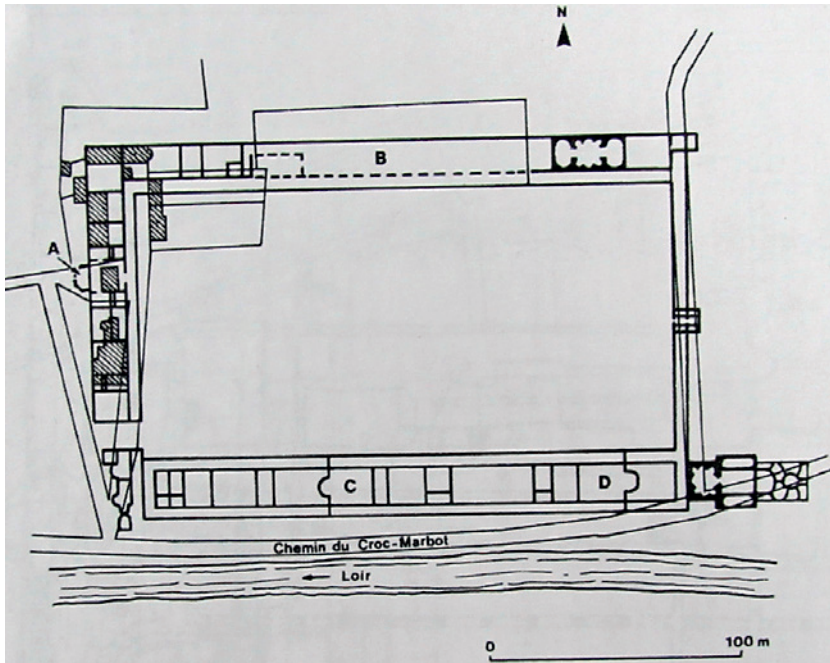


Fig. 14 : Complexe de Mienne-Marboué (d'après M. Blanchard-Lemée) [A = salle à abside surajoutée].

indices d'utilisation des autres unités d'habitation du complexe. Puis, au VI^e siècle sans doute, ce probable oratoire est devenu une véritable église avec abside sur le petit côté nord, et peut-être baptistère à l'extrémité sud ; le support d'un autel et une dalle de chancel avec chrisme ont été retrouvés dans le bâtiment ainsi transformé. On n'a pas pu vérifier si les autres unités de la *villa* étaient alors encore en usage. Mais l'alignement de l'église sur certaines d'entre elles, et en particulier sur l'une des galeries du péristyle, incite à envisager que quelques-unes, au moins, étaient assez en état pour les besoins des desservants du sanctuaire : et c'est, en définitive, l'essentiel de ce qui ici nous importe. En effet, cet exemple et ceux que j'ai évoqués plus haut tendent bien à montrer que des structures préexistantes, de nature originelle purement profane mais déjà caractérisées par une organisation centrée sur une cour à péristyle, ont pu être considérées comme fonctionnellement adaptables aux nécessités des communautés religieuses. Et le fait que cela ait pu intervenir, en plusieurs (voire beaucoup) de cas, après un temps d'abandon plus ou moins long de la *villa*, n'infère finalement pas dans la présente problématique : il suffit d'en retenir que la formule architecturale existait et que si, comme on peut le conjecturer, les cas d'installation similaire ont été nombreux dans tout

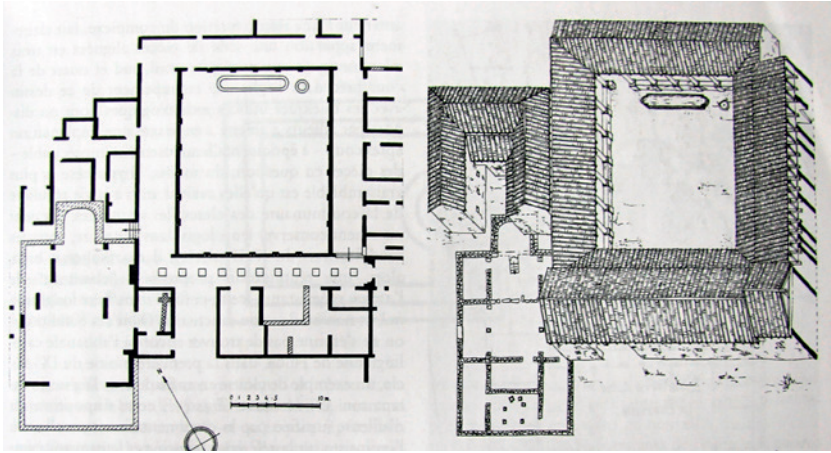


Fig. 15: Complexe de la Villa Fortunatus, province de Huesca (d'après M. Cruz Fernandez Castro).

l'Occident, l'impact n'a pas dû en être négligeable pour la détermination du parti adopté dans les nouveaux monastères ; et cela bien avant le concile d'Inden.

À ce stade, il est temps de réévaluer le postulat de Rolf Legler, dont je rappelais en ouverture les principaux termes. Chacun des trois volets suivant lesquels je viens d'articuler ma présentation débouche sur un constat de nature à assortir de sérieuses nuances, me semble-t-il, l'idée d'une conception *ex nihilo* au début du IX^e siècle.

À l'égard de l'*atrium* paléochrétien, d'abord, on ne peut s'en tenir au refus catégorique de tout rapprochement. Nous avons en effet été amené à souligner qu'indépendamment des analogies morphologiques (et parfois de positionnement, même), son rôle de desserte des diverses unités d'un complexe se trouvait bien attesté. Nous avons également vu que ses structures pouvaient, *a posteriori*, avoir été mises à profit pour l'aménagement d'un cloître canonial ; et que, dans le cas de Fulda tout au moins, la référence à Saint-Pierre de Rome paraissait impliquer un certain amalgame entre *atrium* et *claustrum*.

Quant aux précédents orientaux, en deuxième lieu, les similitudes formelles et fonctionnelles avec le schéma « canonique » de Saint-Gall se sont avérées particulièrement frappantes. Et pour ce qui est de l'Occident pré- et proto-carolingien même, il est apparu qu'à côté des quelques systèmes d'organisation de type « laure » privilégiés par Legler, la formule de la cour cantonnée de galeries au flanc de l'église n'était pas non plus inconnue au VIII^e siècle (voire quelque peu avant).

Enfin, l'installation d'une unité à destination culturelle dans les structures de *villae* romaines a pu être reconnue comme une pratique attestée dès les V^e-VI^e

siècles, et aussi bien en plein cœur de la Gaule qu'aux marges germaniques et que dans la péninsule Ibérique. Il est vrai que, dans leur positionnement notamment, la relation entre l'église et le quadriportique de la cour ne présente pas la même perfection que dans le système du cloître « classique ». Du moins, l'association opérée entre les deux composantes (avec en outre mise à profit d'autres unités desservies par l'ancien péristyle) constituait une formule dont l'adéquation n'a pas dû manquer d'être perçue ; et, partant, de faire école.

Au total, le dossier de ces antécédents n'apparaît pas mince. Je n'opposerai pas pour autant ici, un absolu démenti à la proposition de Rolf Legler. Car il reste en effet fort possible que la mise au point de la réforme bénédictine ait favorisé l'adoption d'un système propre à répondre au mieux à l'esprit de la chose. Mais il est certainement excessif de concevoir que seuls les impératifs de cette réforme ont pu déterminer la création d'un parti architectural idoine. Et plutôt que de lier de manière aussi rigide la réalité matérielle aux idéaux, il faut admettre que les fondateurs du temps de Charlemagne et de Louis le Pieux ont souvent pu procéder de façon beaucoup plus empirique : c'est-à-dire en se calquant sur des modèles qu'ils avaient déjà sous les yeux, et dont l'efficacité avait pu être éprouvée de plus ou moins longue date.

